

## Règlement intérieur

Les activités périscolaires sont organisées dans les écoles et sur des sites à proximité :

- groupes scolaires Elisabeth et Robert BADINTER, Jules FERRY et Pierre BROSSOLETTE

Jours et horaires : les mardis et vendredis : de 15 heures 00 à 16 heures 30

Les modalités d'inscription : les fiches d'inscription seront distribuées par les enseignants et les retours se feront par la même voie. Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants devront s'engager formellement sur la période de vacances à vacances.

Les absences devront être justifiées par les parents.

A partir de janvier 2015, la fiche d'inscription sera distribuée pour le trimestre.

Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants devront respecter les lieux, le matériel mis à disposition et l'équipe d'animation.

A défaut d'inscription et de retards répétés des familles, le coût de la garde de l'enfant sera facturé sur la base des tarifs en vigueur comme les ateliers d'accueil.

## Quelques chiffres de fréquentations

|                         | Nombre d'élèves<br>scolarisés à Tomblaine | Période septembre/octobre     | Période novembre/décembre    |
|-------------------------|---|-------------------------------|------------------------------|
| Maternelle Badinter     | 98  | 68<br>Soit 69.4 % des élèves  | 73<br>Soit 74.5 % des élèves |
| Maternelle Jules Ferry  | 75  | 56<br>Soit 74.6 % des élèves  | 59<br>Soit 78.5 % des élèves |
| Maternelle Brossolette  | 161                                       | 120<br>Soit 74.5 % des élèves | 119<br>74 % des élèves       |
| Elémentaire Badinter    | 148                                       | 126<br>Soit 85 % des élèves   | 129<br>Soit 87 % des élèves  |
| Elémentaire Jules Ferry | 122                                       | 102<br>Soit 83 % des élèves   | 106<br>Soit 87 % des élèves  |
| Elémentaire Brossolette | 267                                       | 231<br>Soit 86.5 % des élèves | 225<br>Soit 84 % des élèves  |
| TOTAL                   | 871 élèves                                | 703<br>soit 80.7% des élèves  | 711<br>soit 81.2% des élèves |

## Signature du PEDT

Lundi 10 novembre 2014, le Projet Educatif de Territoire de Tomblaine a été officiellement signé par Hervé Féron, Député-Maire, Raphaël Bartolt, Préfet de Meurthe-et-Moselle, et Philippe Picoche, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Son objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Fruit d'un travail de plusieurs mois des services de la commune, c'est un gage de qualité quant aux activités périscolaires qui sont proposées aux élèves des écoles de Tomblaine.



De gauche à droite,  
Raphaël Bartolt, Hervé Féron, Philippe Picoche



# La feuille de chou du Péri

Journal trimestriel  
N° 1 Décembre 2014

## Edito



Madame, Monsieur,

La Réforme des Rythmes Scolaires était forcément compliquée à organiser puisque celle-ci n'est absolument pas obligatoire pour les parents qui inscrivent leurs enfants uniquement s'ils le veulent. Mais par contre, cette réforme s'impose aux communes.

Nous avons donc organisé un sondage auprès de tous les parents en septembre 2013. Nous avons reçu 438 réponses positives.

Nous nous sommes préparés en recrutant du personnel pour encadrer 438 enfants. Or, à la rentrée de septembre 2014, ce sont 865 enfants qui ont été inscrits sur ce temps périscolaire. Nous avons dû nous adapter dans l'urgence.

Nous avons la volonté de faire en sorte que ces activités soient gratuites et qu'elles ne soient pas "occupationnelles". C'est pourquoi, dans chaque groupe scolaire, il sera proposé 4 types d'activités :

- sport,
- culture (musique, arts plastiques, ...)
- jeux éducatifs
- citoyenneté (connaissance du Code de la Route, la sécurité, le respect de l'autre, les premiers gestes de secours, ...).

Nous nous engageons dans une démarche de qualité pour vos enfants et ce petit journal vous rendra compte en image tous les trimestres des activités proposées à vos enfants.

Hervé FERON  
Maire de Tomblaine  
Député de Meurthe-et-Moselle



Depuis la rentrée de septembre 2014, la commune de Tomblaine a mis en place les activités périscolaires dans le cadre de la réforme des Rythmes Scolaires.

Comme toujours, la municipalité se soucie du bien-être de vos enfants et souhaite les valoriser à travers ce nouveau service. Notre ambition est de permettre à l'enfant de s'épanouir avec un rythme de vie équilibré, en lui offrant des activités culturelles, sportives ou artistiques diversifiées et de qualité.

C'est pour cela que nous publions ce 1<sup>er</sup> journal "la feuille de chou du Péri", vous le recevrez désormais chaque trimestre.



Activité "Gymnastique" - élémentaire Badinter

Commune de  
**TOMBLAINE**

" Basketball "  
élémentaire Badinter



" Jeux de construction "  
maternelle Badinter



" Jeux extérieurs "  
maternelle Brossolette



" Jeux d'échecs "  
élémentaire Brossolette



" Couture "  
élémentaire Badinter

" Taekwondo "  
élémentaire Badinter

" Danse "  
élémentaire Brossolette

" Arts Plastiques "  
élémentaire Badinter



" Arts plastiques "  
élémentaire Brossolette



" Judo "  
élémentaire Jules Ferry



" Lecture "  
maternelle Jules Ferry



" Step "  
élémentaire Jules Ferry



" Sport collectif "  
élémentaire Jules Ferry

" Chant "  
élémentaires Jules Ferry et Badinter



" Arts plastiques "  
élémentaire Jules Ferry

